11-13 avril 2014 _ Exposition 1ère Guerre Mondiale / Aix-en-Provence

" la faute au Midi, soldats héroïques et diffamés "

Archives Départementales des Bouches-du-Rhône

Affiches et textes

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le Dimanche 2 Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.

Le Ministre de la Marine.

Commune d'Ergatières — Arrondissement d'Arles, Canton d'Orgon.

Répertoire de l'histoire locale à l'occasion de la guerre.

A. Mobilisation. Comment elle s'est effectuée. Esprit public. Paroles caractéristiques recueillies.

L'ordre de la mobilisation générale est arrivé dans la petite commune d'Ergatières le 1er août 1914, à 5 heures du soir. Au son des cloches la nouvelle a été bientôt répandue. Certes, ce n'était pas le carillon joyeux des grandes fêtes, mais bien le tocsin lugubre, signe précurseur de tristesse et de désastre. Aussitôt nos braves cultivateurs ont quitté leurs durs travaux des champs et, en masse, femmes, hommes, enfants sont montés au village. Pendant ce temps arrivaient, en automobile, les gendarmes d'Orgon pour confirmer la nouvelle : "Le sang français coule sur la frontière, c'est la guerre", disent-ils. Quand toute la population fut rassemblée sur la place la publication du télégramme officiel eut lieu et les affiches furent apposées. Ce fut un instant de stupeur, de consternation, mais bientôt, chacun se ressaisit et envisagea la situation avec calme. Des groupes se formaient sur chaque porte et l'on commentait les événements. Les uns ne croyaient pas à la guerre et disaient : "Nous partons, mais c'est par mesure de précaution, et, sous peu, nous serons de retour." D'autres plus enthousiasmés s'écriaient en s'adressant aux femmes : "Ne pleurez pas, la guerre ne nous effraie point. La Patrie nous appelle, nous allons enfin venger nos morts de 70 et délivrer, du joug prussien, nos frères d'Alsace et de Lorraine... Allons à la frontière, bientôt nous serons à Berlin et, dans peu de temps, vous nous verrez revenir libres et glorieux !"

Comment ils écrivent l'Histoire.

Mes chers E[illegible]nts,

Voici : le 18 Juillet, avec les Américains, nous attaquons, et, en dix jours, nous chassons l'ennemi de la Marne, de Château-Thierry, de Soissons, et le rejetons au delà de la Vesle.

A partir du 8 Août, avec l'armée britannique, nous prenons l'offensive d'abord en Picardie, puis entre l'Oise et l'Aisne, et nous délivrons successivement Montdidier, Ribécourt, Lassigny, Albert, Bapaume, Noyon et Péronne. En Flandre, nous reprenons le Mont Kemmel.

Du 4 au 8 Septembre, nous portons de rudes coups à la ligne Hindenburg, en même temps que nous entrons dans Chauny et dans Ham, que nous refoulons l'ennemi au nord de l'Oise, de l'Ailette, de la Vesle, et que nous avançons à l'est d'Armentières.

Le 12 et le 13, les Américains agissant seuls nous rendent le saillant de Saint-Mihiel.

Le 17, c'est le trône d'Orient qui s'ébranle ; douze jours plus tard, la Bulgarie dépose les armes.

Le 26, nous entamons vraiment la grande bataille de la Libération : les armées Gouraud et Pershing attaquent [illegible] en Champagne, le lendemain, l'armée britanni[illegible] en direction de Cambrai, le lendemain, Belges, Britanniques et Français prennent l'offensive en Belgique.

Mais c'est Octobre qui marque le commencement du déroutement de l'ennemi : dès le 7, nous entrons à Saint-Quentin, nous délivrons Cambrai le 9, Le Cateau le 10, Vouziers le 11, Laon et La Fère le 13, Roulers, Menin et Wervicq le 14 et le 15, Lille, Douai et Quesnoy le 17, Tourcoing, Roubaix et Bruges le 18. En dix jours, l'ennemi est [illegible]. Le 27, les Italiens attaquent à leur tour et en une semaine, [illegible] l'Autriche-Hongrie à demander grâce, [illegible] jours après la Turquie.

Au début de Novembre, notre allié [illegible] Serbie est entièrement libérée. Durant à Hirson-de-Tonnerre et Tricaux ; nous avons repris Audenarde, Valenciennes, Landrecies, Guise, Rethel, Vouziers, Sedan, chassé de tous côtés l'ennemi que [illegible] nous ne [illegible] déjà perdu.

Le 6, à [illegible] de Berlin des plénipotentiaires qui le 11 signent l'armistice, alors que Mézières, Rocroi, Mons et le territoire français presque tout entier sont déjà libérés.

Après quatre ans de résistance héroïque et [illegible] et d'une [illegible] de bataillons et [illegible] ennemis, nous avons vaincu LA GUERRE.

4eme EMPRUNT NATIONAL
Marsihés fai toun devé !
ON LES TIENT !
B. Chassaing
Les Souscriptions sont reçues sans frais
chez m.m. FRANÇOIS CASATI & Cie
15. cours du Chapitre
MARSEILLE
BANQUE LOCALE
et RÉGIONALE

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT
4, RUE AUBER, PARIS
75, RUE PARADIS, MARSEILLE
A L'APPEL DE ROUGET DE L'ISLE
Souscrivez
À L'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION
Allons donc enfants de la Patrie allez achever de libérer les peuples des dernières fureurs de la force immonde
(G. Clemenceau)
DEVAMBEZ, PARIS

JOURNÉE VAROISE
4 FÉVRIER 1917
AU PROFIT EXCLUSIF DES ŒUVRES DE GUERRE
DU DÉPARTEMENT
Abel Truchet
Et bientôt, ma chère Provence,
je reviendrai victorieux pour ne plus te quitter !
Imp. DEVAMBEZ, Paris

4.

MINISTÈRE
de l'Intérieur

Direction du Contrôle
de la Comptabilité
et des Affaires Algériennes

1er Bureau.
-:-:-:-
Associations.
-:-:-:-

République Française

Paris le 26 FEV 1936

Le Président du Conseil,
Ministre de l'Intérieur,
à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône.

Comme suite à ma communication du 5 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai autorisé le " Comité Exécutif du Monument à élever à Marseille à la gloire des troupes du XVème Corps et à la mémoire des enfants de Provence morts pour la France ", ayant son siège 20 Boulevard Paul-Peytral à Marseille, à organiser le 14 juillet 1936 dans les 8 départements de la XVème Région dont le vôtre, une journée régionale de quête sur la voie publique.

Vous voudrez donc bien donner toutes instructions utiles pour faciliter la tâche des organisateurs.

J'ajoute que cet appel à la générosité publique devra être soumis aux mesures de contrôle prescrites par la circulaire de mon prédécesseur en date du 4 mai 1934.

Pour le Président du Conseil
Ministre de l'Intérieur
Le Directeur du Contrôle de la Comptabilité
et des Affaires Algériennes

Copie transmise pour renseigner à
Mr. le Sous-Préfet d'Aix d'Arles
le Maire de l'arrond't de Marseille
Commissaire central à Marseille
Commandant de Gendarmerie.
le 28/2/36

2.3.36

18 au 20 avril 1915

Gloire au 15e corps

À ceux qui ont sali notre vieille Provence
En insultant ses fils tombés pour la France
Je viendrais toujours, même frappé à mort
« Vive nos régiments, gloire au 15e corps ! »
Nous nous sommes battus de village en village
Insouciants du feu qui sifflait avec rage
Nous avons vu des prêtres qui portaient la capote
Accompagner nos morts au col de la chipote
Et pendant que là bas, dans la plaine de *Woëvre*
On s'endormait brisé de fatigue et de fièvre
Pendant que le canon chante clair de la mort
Crachait à pleine bouche la raison du plus fort
On disait du midi que nous étions des lâches
Des flancheurs comme on dit, des hommes qui se cachent
Allons-toi,-toi aristo de malheur
Et suis-moi un instant dans les Vosges, Belgique, Meuse et l'Alsace
Regarde ces blessés mourants, tous frappés face à face
Et s'ils pouvaient parler, ils te diraient encore
« Mon régiment, Monsieur, le 15e corps »
Donc maintenant assez d'insultes et de menaces
Garde donc tes discours pour la fin de la chasse
Et du coin de ton feu à travers les carreaux
Quand tu verras passer le restant du drapeau
Tu salueras bien bas nos troupes triomphantes
En le voyant passer, le visage bien pâle
À l'heure où je t'écris, le troisième bataillon
S'est fait exterminer pour le droit des nations
Beaucoup ne reviendront plus pour embrasser leur mère
Car le bois de Monmarre n'est plus qu'un cimetière
Et que ta haine, enfin, de nous blâmer se lasse

Les enfants du midi, Monsieur,
C'est la France qui passe.

Louis Reynier au 163e régiment
10e camps
3e bataillon
4e section
N°12 B
À demain

Affiches et documents de l'Exposition

la faute au Midi
Soldats héroïques et diffamés
24 mars – 05 juillet 2014

Centre Aixois des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône